



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 851

[Texte de la question](#)

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Alain Ramadier, pour le groupe Les Républicains.

M. Alain Ramadier. Monsieur le Premier ministre, le 26 avril dernier, l'ensemble des élus de banlieues populaires ont salué la remise du rapport de Jean-Louis Borloo sur les quartiers prioritaires. Aujourd'hui, la représentation nationale attend avec impatience la décision du Président de la République sur les suites qui seront données à ce rapport.

Mais alors que nous attendons les arbitrages de l'Élysée, je veux vous dire, monsieur le Premier ministre, qu'il y a urgence dans nos banlieues populaires ! Ces quartiers ne sont pas des sous-quartiers d'une sous-république.

M. Jean-Paul Lecoq. Très bien !

M. Alain Ramadier. C'est pourtant ce que ressentent trop souvent, malheureusement, les habitants de ces quartiers : ils n'ont pas l'impression d'être logés à la même enseigne que ceux des grandes métropoles,...

M. Stéphane Peu. Tout à fait !

M. Alain Ramadier. ...et cela malgré les efforts déjà consentis.

Les maires de banlieues, les agents publics et les bénévoles sont aujourd'hui épuisés, las de voir fleurir les annonces aussi vite que fane l'ambition qui les avait vues naître. Pouvez-vous entendre cette colère sourde des élus locaux à qui l'État demande toujours plus tout en donnant toujours moins ?

Depuis maintenant près de quatre ans, la rénovation urbaine est à l'arrêt. Le nouveau programme de renouvellement urbain, le NPRU, devait être doté de 5 milliards d'euros ; le Président de la République avait même annoncé vouloir le porter à 10 milliards. Mais sur le terrain, pas un seul centime n'est arrivé, et les lourdeurs administratives continuent de croître !

Monsieur le Premier ministre, la France périphérique, rurale comme urbaine, ne demande pas de passe-droits, de quotas dans les grandes écoles ou de discours victimaires. Elle veut la République, rien que la République, mais toute la République ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes GDR, NG et UDI.)*

Dans les quartiers de la politique de la ville, notamment dans mon département, la Seine-Saint-Denis, il se crée deux fois plus d'entreprises que partout ailleurs en France. Donnons donc à ce dynamisme les clés de la

pérennité ! Quand les annonces et les rapports laisseront-ils enfin place à une vision d'ensemble, à une politique globale d'aménagement du territoire, soucieuse de donner enfin à nos communes et à nos quartiers toute leur place dans la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, *ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député, nous partageons le constat que vous venez de dresser. Je voudrais simplement vous dire ici que nous avons déjà pris des mesures ; c'est un sujet que vous connaissez, puisque vous exercez des responsabilités municipales à Aulnay-sous-Bois depuis 1995. Vous êtes donc confronté à ces problèmes.

Nous avons déjà pris cette année des mesures qui vous concernent directement : je pense aux emplois francs, à la police de sécurité du quotidien – mesure qui s'applique dans votre commune – ou encore au dédoublement de classes en zones REP et REP+. Nous agissons. Voilà la réalité.

De la même manière, nous avons augmenté de manière conséquente la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, la DSU : 110 millions d'euros en plus, attribués de façon privilégiée à ces communes.

Mme Valérie Rabault. C'est moins que l'an dernier !

M. Jacques Mézard, *ministre.* La modification de la péréquation établie en Île-de-France a également permis des ajustements très positifs.

Nous avons voulu ce travail de réflexion, mené par Jean-Louis Borloo grâce à nos équipes et aux groupes de travail qui ont permis de faire participer plus de 15 000 personnes. Des problèmes ont été pointés, notamment dans le fonctionnement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'ANRU. Il faut en effet faire revenir des grues dans les quartiers ; il faut remettre nos dispositifs en ordre de marche. Nous y travaillons, comme nous travaillons sur l'éducation, la petite enfance, la santé...

Vous l'avez dit : ce qu'il faut faire, c'est ramener la République au cœur de l'aménagement du territoire ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Ramadier](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 851

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mai 2018](#)